



*Joyeuses
Pâques*

Gazette n°29

Avril 2023

Pour la petite histoire...

Qu'est-ce que Pâques pour les chrétiens ?

Pour les chrétiens, Pâques est la fête religieuse la plus importante et marque l'événement de la vie de Jésus sur lequel repose leur foi, à savoir sa résurrection. La célébration de Pâques conclut la Semaine sainte décrivant la Passion du Christ, de la Cène - son dernier repas - à sa crucifixion, puis sa mise au tombeau. Dans la religion chrétienne, cette fête symbolise le sacrifice de Jésus-Christ, mais aussi un certain renouveau spirituel et une confirmation de la foi.

D'où vient le mot Pâques ?

L'origine du mot "Pâques" vient de l'hébreu et plus précisément du mot hébreu Pessa'h, qui signifie "le passage"

La tradition des œufs décorés

Cette coutume qui remonte au Moyen-Âge vient du fait que, lors du Carême, la consommation d'œufs étaient proscrite, jeûne et abstinence obligent. Pour ne pas les perdre, on en consommait uniquement pendant la Mi-Carême, en préparant crêpes et beignets, puis on décorait ceux pondus les jours suivants afin de les offrir à Pâques.

Sommaire

Le mot du Maire

- Des colis pour nos Aînés p 3
- L'Odyssée Dordonha p 3
- Repas des Aînés p 4
- Gabare : une page se tourne p 5
- Bar de la Marine : fin d'une époque p 5
- NLD : une aide pour l'ADEPAC p 6
- Permanences ABF p 6
- Végétalisation de la RD18e p 7
- Un défibrillateur au foyer p 7
- Chèque énergie : vos droits p 8
- Tri des déchets, vous en êtes où ? p 8
- Nouvelle obligation déclarative p 9
- Carte nationale d'identité à Espiet p 9

- Fermeture partielle de la RD18 e p 9
- En bref... p 10
- Rue de l'Eglise en sens interdit p 10
- Frelons asiatiques : agir maintenant p 11
- Avril : reprise du potager p 11
- Un numérique responsable et solidaire p 12
- La minute Ecolo p 13
- Un peu d'humour p 14



Le MOT



Du MAIRE

Chers Cabos,

Je démarre ce mot du maire en rendant hommage à nos anciens qui nous ont quittés en 2022. Et je suis particulièrement satisfait que nous ayons pu, cette année, renouer avec le traditionnel repas des Aînés, organisé au foyer. Ce repas est l'expression de l'hommage que nous rendons à nos aînés, pour tout ce qu'ils ont apporté dans la construction et la vie du village.

L'année 2023 sera marquée par deux évènements importants de la vie Cabos : le départ de la gabare vers d'autres contrées et le rideau définitivement fermé du Bar de la Marine. Souhaitons une bonne retraite à Gisèle et Daniel et un bon vent à la gabare.

Une page se tourne mais la vie continue. L'actualité nationale et internationale nous rappelle tous les jours à quel point nous sommes privilégiés de résider dans un village où il fait bon vivre.

Cela marque notamment notre obligation à préserver, entretenir et développer nos atouts : un beau village, propre, calme et bien situé, son patrimoine et une richesse environnementale exceptionnels.

C'est dans ce contexte que l'équipe municipale a préparé le budget communal avec l'objectif de poursuivre notre engagement à développer et moderniser nos services publics, tout en étant vigilants sur les multiples hausses tarifaires que nous subissons de plein fouet et qui impactent bien évidemment notre capacité d'investissement. Pour autant, nous avons décidé de ne pas augmenter les taxes communales.

Par ailleurs, nous continuons à mener nos réflexions, tambour battant, au grès des opportunités qui s'offrent à nous, des projets dits « subventionnables » et en lien avec des porteurs de projets « mutualisables », notamment au sein de la Communauté de communes de Castillon-Pujols.

Ce faisant, la commune s'inscrit dans une dynamique de territoire et bénéficie ainsi d'un effet de synergie sur l'ensemble des chantiers ouverts.

Le dernier en date porte sur l'étude d'implantation de casiers réfrigérés, par l'opérateur [« Le casier Français »](#) qui permettrait de disposer de fruits, de légumes et autres denrées fraîches, 24h sur 24, issus d'agriculteurs locaux ou régionaux.

Dans le cadre du projet alimentaire territorial que je porte à la CDC, ce type de projets répond à différents enjeux : proposer un service de proximité, des produits de qualité, des tarifs ajustés et raisonnables, tout en soutenant une production locale et une agriculture raisonnée.

Je profite de cet édito pour rappeler l'obligation qui incombe à tous les propriétaires de déclarer en ligne leur patrimoine. Les personnes moins à l'aise avec l'outil informatique ou internet pourront se faire aider par la France Service dont les coordonnées sont indiquées dans cette gazette.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très beau printemps et une bonne lecture de cette 29^{ième} édition de la Gazette de Cabara.

Prenez soin de vous,

Thierry BLANC
Maire de Cabara

Des colis pour nos Aînés



Chaque année, en période de fêtes, la mairie de Cabara tient à marquer son soutien aux aînés de la commune.

Au-delà du contexte de la crise sanitaire, cette période peut renforcer le sentiment d'isolement et de solitude chez certaines personnes seules ou éloignées de leur famille. C'est pourquoi nous espérons que ce petit « panier garni » offert par la commune apporte un peu de gaieté et de réconfort à ceux qui en bénéficient.

Composé de produits de qualité, il s'agit d'un repas complet, de l'entrée au dessert, accompagné d'une bouteille de vin.

Les élus de la commune auront distribué au final 16 colis à des personnes seules et 16 colis à des couples, le temps d'une visite à domicile et de quelques mots échangés.

Nul doute que nous recommencerons cette belle opération chaque année à la même période.



ODYSSÉE DORDONHA
de la Vallée de la Dordogne à la Bretagne

10 h : début des animations
(programme à venir)

18 h : Arrivée de la Gabare sur
la Dordogne

20 h : repas avec animations
(sur réservation)

Place de la Mairie de Branne
Permanences pour les inscriptions
en Mairie

- 22/03/23 de 14h à 17h
- 25/03/23 de 10h à 12h
- 29/03/23 de 14h à 17h
- 01/04/23 de 10h à 12h
- 08/04/23 de 10h à 12h

<https://odyssee-dordonha.fr>

D'AVANTAGE D'INFORMATIONS À VENIR

15 Avril 2023

L'Odysée Dordonha

Revivre au temps des gabarriers, c'est ce que propose l'odysée Dordonha, un évènement qui se déroulera le long de la Dordogne, au départ d'Argentat-sur-Dordogne en Corrèze, jusqu'à Libourne, du 08 au 16 avril 2023.

L'escale à Branne est prévue le samedi 15 avril 2023 avec repas et animations. (Les inscriptions se font auprès de la mairie de Branne)

Plus d'informations sur le site internet :

<https://odyssee-dordonha.fr/>

Repas des Aînés : Dimanche 5 février 2023



Le foyer communal prêt à recevoir ses convives

C'est avec grand plaisir que la municipalité a pu de nouveau organiser le traditionnel « Repas des Aînés » qui avait été reporté à deux reprises en raison de la crise sanitaire.

Une soixantaine de personnes étaient réunies dans une salle communale, fraîchement rénovée et préparée pour l'occasion par les élus.

Quel plaisir de retrouver ces visages, toujours aussi radieux, après deux ans sans avoir pu se rencontrer, en raison de la pandémie.

Nos aînés représentent l'âme et la mémoire du village. A travers eux, ce sont nos valeurs qui sont portées et transmises aux jeunes générations. Ce sont ces moments d'échanges et de partage, essentiels, qui nous le rappellent.



Le discours du Maire durant l'apéritif



Un traiteur au top !

Un repas Traiteur de qualité qui aura régalé toutes les papilles, à l'unanimité !

Apéro : soupe de champagne et amuse-bouches

Entrée : Corolle de rougets, concassée de tomates
Basilic et son coulis de crustacées

Plat : Tournedos de canard grillé sur sarments,
Sauce cerise,
Pommes de terre façon Sarladaise.

Salade et fromage

Bavarois aux fruits rouges

Une page se tourne...

Après 20 années de bons et loyaux services, la gabare « La Lamproie » a quitté notre belle cale pour une nouvelle aventure. Le 10 mars dernier, la célèbre gabare s'est éloignée de son ponton historique pour se refaire une petite beauté, en attendant de rejoindre le port de Coutras où elle embarquera de nouveaux croisiéristes. Baptisée « Txalupa », la gabare part rejoindre la compagnie « Yacht de Bordeaux » et sera repeinte en blanc et rouge, les couleurs de la flotte.



Photo : Le Résistant.

C'est donc avec un certain pincement au cœur que nous souhaitons un bon vent à une icône, une figure symbolique de Cabara qui a contribué à faire rayonner notre beau village.

Le Bar de la Marine : la fin d'une époque



Une façade « emblématique »

LE BAR DE LA MARINE

C'est fait. Le célèbre Bar de la Marine a fermé définitivement ses portes. Pas pour tous mais pour le grand public et les promeneurs qui aimaient faire une petite halte rafraîchissante à l'ombre de sa terrasse.

Nous leur avons consacré un article dans une précédente gazette pour mettre en lumière ce « lieu emblématique » de Cabara.

Pour autant, après 45 années de bons et loyaux services, Gisèle et Daniel ont décidé de fermer les portes de leur bar et de profiter d'un peu de repos.

Seule l'association historique qui porte les « Samedi de Cabara » pourra continuer ses célèbres conférences pour faire perdurer l'âme de ce lieu.



L'ADEPAC reçoit un chèque de l'association Nature Loisirs et Découverte

Grâce à l'action de Madame Anny Battaglia, Présidente de l'ADEPAC (Association pour la défense du patrimoine de Cabara), l'Association NLD (Nature Loisirs et Découverte) avait pu, le 17 décembre 2022, organiser un concert de Noël en l'église de Cabara. La chorale "Au fil de l'eau" avait interprété des chants de Noël traditionnels et une collation de Noël avait été servie sur le parvis illuminé. Pour remercier Mme Battaglia et pour contribuer à l'œuvre qu'elle mène depuis des années pour le patrimoine de Cabara, l'Association NLD lui a remis un chèque de 250 €, correspondant à la recette nette de la soirée. Ce fut l'occasion de passer un moment convivial réunissant, les choristes, Mme Agnès Bataille, responsable de la chorale au sein de NLD, MM. Thierry Blanc, maire de Cabara et Jean-Louis Duquéroix, Président de NLD.



Programme des manifestations prévues en 2023 par l'association :

▪ **Marché Bio**

Tous les derniers dimanches du mois et de 9h à 13h, sur le port de Cabara

▪ **Chorale**

Tous les lundis de 17h à 19h à la salle des fêtes de Cabara

▪ **Danse de salon et en ligne**

Tous les lundis de 16h à 17h à la salle des fêtes de Cabara

▪ **Concours Photo**

Du 20 mars au 8 mai, sur le thème du Printemps à Cabara
Exposition du 21 au 28 mai au Café de la Marine à Cabara
Remise des prix le 28 mai

▪ **Théâtre**

Représentation le 4 novembre à 17h30 à la Salle des Fêtes de Cabara
Représentation suivie d'un buffet
Entrée sur réservation

▪ **Rallye Pédestre**

Le dimanche 14 mai, avec un circuit de 8.5 kms, quiz et jeux
Pique-Nique emporté

▪ **Karaoké**

Le 22 avril à 19h à la salle des fêtes de Cabara
Restauration sur place (sur réservation)

▪ **En projet**

Yoga le lundi soir
Concours de Belote à l'automne

Pour tout renseignement, contactez-nous : 06 80927914 et assocabar@gmail.com

Nous espérons que ce programme vous séduira.



7 mars
inscription jusqu'au 27/2

Un rendez-vous de 45 min. avec un architecte pour préparer son projet 2023

25 avril
inscription jusqu'au 17/4

13 juin
inscription jusqu'au 5/6



Permanences ABF

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou d'extension ? Venez rencontrer les Architectes des Bâtiments de France qui vous délivreront de précieux conseils.

L'architecte Régis Carbonie-Suils répondra quant à lui à vos questions relatives aux autorisations d'urbanisme en zones protégées ou aux abords des monuments historiques.

Inscription obligatoire au 05.57.56.08.73 ou sur a.sheriffs@castillonpujols.fr.

Une fiche de renseignement est à compléter. Vous pouvez la télécharger sur le site de la CDC de Castillon-Pujols :

<https://www.castillonpujols.fr/>

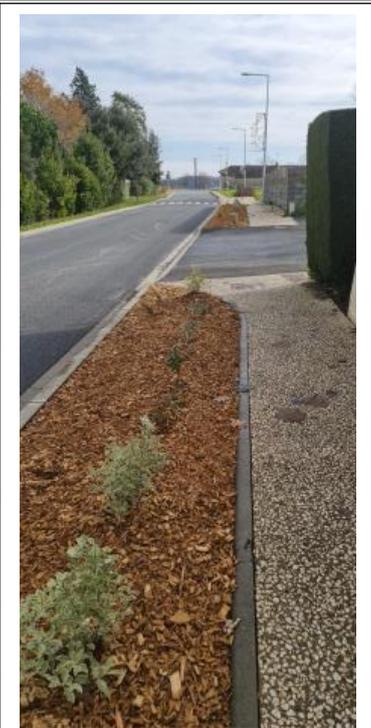
Inscription à la CDC Castillon-Pujols



Annabelle Sheriffs
Cheffe de projet PLUI
05 57 56 08 73
a.sheriffs@castillonpujols.fr

Par ailleurs, dans Cabara...

Végétalisation de la RD18e sur le plateau



C'était prévu dans le cahier des charges des travaux de réfection de la voirie mais les fortes chaleurs estivales ont nécessité le report de ces plantations, économies d'eau oblige.

Le choix des essences avait été préconisé par le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) en tenant compte de deux facteurs essentiels : le faible entretien et un besoin d'irrigation modéré.

Lorsque ces arbustes auront atteint la taille souhaitée, ils contribueront à la sécurité du plateau en créant d'une part une séparation entre la voirie et le trottoir et d'autre part en massifiant le bas-côté pour obliger les véhicules à ralentir.

Nous vous encourageons à ne pas arracher ses jeunes plants et à ne pas marcher sur les plates-bandes au risque de les endommager.

Un défibrillateur au foyer



Le DAE, Défibrillateur Automatique Externe est un dispositif médical automatique ou semi-automatique, destiné à assister toute personne engagée dans une procédure de réanimation.

Tout au long de la procédure, l'appareil guidera le secouriste aussi bien amateur que confirmé dans les gestes à prodiguer au malade.

Installé à proximité du foyer, ce dispositif pourra être d'un grand secours s'il est utilisé à temps et à bon escient.

La sécurité est l'affaire de tous. Cet appareil ne doit pas être manipulé n'importe comment, bien que tout utilisateur puisse, au moyen des instructions dictées par l'appareil, porter secours à une personne en détresse cardiaque.

Cet équipement peut sauver des vies. Ne laissez pas les enfants jouer avec ou des curieux le manipuler sans raison.

Chèque Energie : ne passez pas à côté de vos droits

Afin de faire face à la hausse du coût de l'énergie, l'Etat a développé deux aides pour aider les ménages à payer leurs factures :

- Le Chèque Energie BOIS
- Le Chèque Energie FIOUL

Si vous étiez bénéficiaire en 2022, vous avez probablement déjà reçu votre chèque. Dans ce cas, vous pouvez l'utiliser pour payer votre facture de bois ou de fioul domestique.

Si vous n'avez pas reçu le chèque Energie, vous pouvez en demander le bénéfice en ligne.

Ce chèque peut être donné directement à votre fournisseur d'énergie ou être déduit de votre prochaine facture.



www.chequeenergie.gouv.fr

Pour toute question :

0 805 204 805

Service & appel gratuits

Vérifiez votre éligibilité avec le simulateur :

<https://chequeboisfioul.asp-public.fr/chqfuel/simulateur>

TRI des déchets : vous en êtes où ?



Depuis le 1^{er} janvier, tous les emballages (déchets alimentaires et/ou ménagers) se trient et doivent être déposés dans la poubelle jaune.

UN DOUTE ???

Accédez au guide du tri :

<https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri>

Et n'oubliez pas de signer le manifeste contre l'usage du plastique pour les emballages alimentaires :

https://www.change.org/p/exigez-moins-demballages-plastiques?source_location=search



Nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires avant le 30 juin 2023

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée dès 2023. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

En tant que propriétaire, vous êtes concernés par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris, les parkings, caves, etc..) indiquer à l'administration fiscale à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-même, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1^{er} janvier 2023)

Rendez- vous sur le site <https://www.impots.gouv.fr/accueil> dans la rubrique « Gérer mes biens mobiliers ».

En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration, vous pouvez :

Contactez la France Service

2 rue du 19 mars 1962 – 33350 Castillon-la-Bataille
05 57 41 52 60
franceservices@castillonpujols.fr



Appeler le 0 809 404 401 (service gratuit + prix d'un appel local)
Accueil libre le matin et sur rendez-vous l'après-midi

RAPPEL - DATE LIMITE DE LA DECLARATION

23 juin 2023

**Cette déclaration est obligatoire pour
tous les propriétaires, y compris si vous
ne possédez pas de résidence secondaire.**

Carte nationale d'identité : 1 nouveau point à Espiet.

Après la mairie de Saint Denis de Pile et celle de Sainte Terre, après la maison France Service de Pellegrue, c'est au tour de la commune d'Espiet de se doter d'un bureau pour répondre aux demandes de passeport et de cartes d'identité.

La pré-demande se fait en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)

<https://moncompte.ants.gouv.fr/connexion>

Une fois cette démarche effectuée et tous les documents nécessaires rassemblés, vous pouvez contacter la mairie d'Espiet pour obtenir un rendez-vous au 05 57 24 24 27.

Les rendez-vous se font uniquement le lundi, mardi, mercredi et vendredi matin ou le jeudi toute la journée.

Fermeture partielle de la RD18e et du pont de l'Engranne



Du 27 février au 31 mai 2023, la circulation sera interdite entre Cabara et Saint Jean de Blaignac.

Ce pont était connu pour sa dangerosité et sera aménagé pour garantir la sécurité des usagers de la route.

En bref...



Inscriptions à l'école : n'attendez pas le dernier moment. Plus tôt les effectifs sont connus, plus vite ils peuvent être communiqués à l'Inspection Académique, ce qui peut ainsi éviter les fermetures de classe. Cela permet également à la commune d'organiser les repas et la garderie



Bruits : Arrêté préfectoral du 22 avril 2016. Les bruits tels que les travaux de jardinage ou de bricolage ne peuvent être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanche et jours fériés de 10h à 12h



Aboiements : les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Feux domestiques : le brûlage des végétaux à domicile est strictement interdit. Cette infraction est passible d'une amende de 450 €.



Véhicules non homologués : les véhicules non homologués ne peuvent circuler sur la voie publique. Le code de la route prévoit une amende pouvant aller jusqu'à 3750 €. Sur terrain privé, le véhicule doit respecter la réglementation en matière de pollution sonore et atmosphérique.

Rue de l'Eglise en sens interdit du plateau vers la mairie



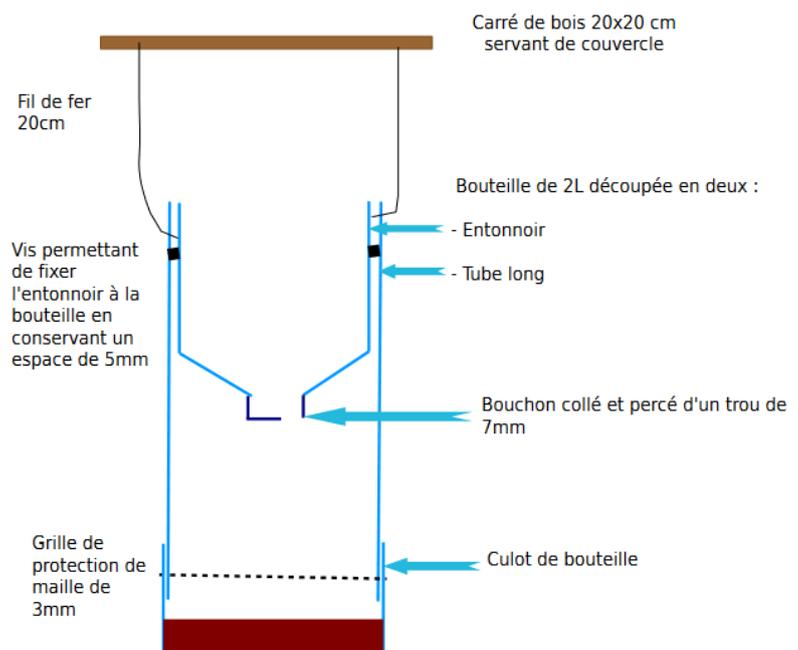
Cette route est en sens unique dans le sens de la montée. Il est strictement interdit et extrêmement dangereux d'emprunter le sens interdit. Des contrôles pourront être demandés afin de faire respecter cette réglementation. Une seule tolérance a été accordée **aux riverains** (personnes dont l'habitation jouxte la rue de l'Eglise et aux véhicules de services et de secours)

Frelons asiatiques : agir maintenant

Les frelons asiatiques sont des insectes invasifs qui détruisent les ruches d'abeilles, indispensables au processus de pollinisation des plantes. Le frelon asiatique est un fléau pour la biodiversité. Il peut se révéler très dangereux pour les êtres humains si un nid vient à se vider subitement de tous ces occupants. Les plus gros nids peuvent contenir jusqu'à 3000 individus !! Parce qu'à la sortie de l'hiver 1 frelon asiatique = 1 Reine, en installant des pièges, vous pouvez contribuer à la capture des fondatrices et donc à la réduction du nombre de futurs nids dans le village.

Toutefois, un mauvais piège peut être contre-productif. Dans le meilleur des cas, votre piège sera inutile. Dans le pire des cas, votre piège risque de capturer des insectes utiles voire des espèces en voie de disparition.

Apportez donc un soin particulier à la réalisation de votre piège, notamment avec la grille de protection en fond de bouteille qui permet aux petits insectes capturés par erreur de s'en échapper.



Un exemple de piège mais vous pouvez aussi mettre une bouteille fermée avec son bouchon et percée de 2 ou 3 trous de 1 cm sur le côté.

▪ Quelle recette est la plus efficace pour attirer les frelons asiatiques ?

->Pas de recette miracle mais le secret est de multiplier les pièges (3 ou 4 pour une maison) ET de diversifier les appâts.

▪ Quels sont les appâts possibles ?

50% de sirop de grenadine
50 % de vin blanc

OU

2/3 de sirop de cassis
1/3 de bière brune
1/3 de vin blanc

OU

2/3 de sirop de cassis
1/3 de miel

AVRIL : c'est la reprise au potager

- Semer les bettes, les betteraves, les carottes, le carvi, le cerfeuil, le crambe, les choux brocolis, les choux-fleurs, les choux rouges, la coriandre, les cressons de jardin, les épinards, le fenouil bulbeux, les laitues à couper, les lentilles, le maïs, le mesclun, les navets, les oignons blancs ou de couleur, l'origan, les panais, le persil, les pissenlits, les pois, la sarriette, les radis de tous les mois, le thym, l'estragon de Russie et les scorsonères
- Semer en pépinière les céleris à côtes, les choux brocolis à jets, les choux-fleurs d'été, les choux-raves, les choux rouges, les laitues à couper et les radis de tous les mois
- Semer, planter ou diviser* la ciboule, la ciboulette et l'oseille
- Semer ou planter* les laitues de printemps
- Planter l'angélique, les asperges, les crosnes, les échalotes, l'estragon, les héliantis, les poireaux d'été et les topinambours
- Diviser, planter les artichauts
- Éclaircir les rangs de navets
- Tailler les thym
- Butter les fèves
- Fumer, butter les asperges
- Protéger les jeunes pousses des limaces



UN NUMERIQUE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

Dans cette société dite « moderne », le numérique est partout. Bien sûr, il est encore possible d'y échapper, mais pas sans se mettre à minima en marge.

Certains services, y compris publics, ne sont plus accessibles sans l'utilisation d'un outil numérique.

Mais ces usages numériques ne sont pas sans impact sur l'environnement, notamment en raison de la consommation d'énergie qu'ils engendrent.

L'ADEME, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie préconise un changement dans nos usages :

**Une box consomme
autant qu'un
réfrigérateur !**

La consommation totale d'une box se situe entre 150 et 300 kWh/an : c'est autant qu'un réfrigérateur ! Allumée 24h/24 avec son boîtier TV, cette consommation électrique équivaut à celle de 7 ordinateurs portables 15 pouces utilisés 8h par jour sur une année !

**UN BOÎTIER TV CONSOMME
3 X CE QUE CONSOMME
UN TÉLÉVISEUR ET UNE BOX
INTERNET 6 X PLUS**

On débranche!

**LA 4G CONSOMME
3 X PLUS D'ÉNERGIE
QUE LE WIFI**

**1/4 DES CONSOMMATIONS
ÉLECTRIQUES DES ÉQUIPEMENTS
INFORMATIQUES POURRAIENT
ÊTRE ÉVITÉES**



**Lilo, le moteur de recherche français
et solidaire qui finance gratuitement
les projets de votre choix.**

Et parce que votre vie privée est importante, nous protégeons vos données personnelles.

« **Agir rend heureux !** »

Avec Lilo, faites vos recherches sur internet, Gagnez des gouttes d'eau et reversez-les à des associations ou organismes de protection de la nature, de la jeunesse ou des animaux. C'est vous qui choisissez ! Très simple, rapide et efficace. La pertinence de vos recherches sera tout aussi précise qu'avec un moteur de recherche traditionnel de type Bing ou Google. Grace à vos recherches sur internet, vous contribuez ainsi au financement d'actions solidaires. Vous pouvez également parrainer un proche et inciter vos amis à rejoindre le mouvement.

Opération : nettoyage de printemps !!

Vos mails, photos, vidéos et films sont stockés sur des serveurs, hébergés dans des Datacenter dits « énergivores », car ils consomment énormément d'électricité pour faire tourner et surtout refroidir leurs équipements.

Vous voulez faire un geste pour la planète ?

Videz et supprimez définitivement vos anciens mails, faites un gros tri dans vos photos et vidéos, limitez le streaming et les téléchargements de contenus.

Vous limiterez ainsi votre **impact numérique**.



Un Datacenter pour le stockage des données



Pourquoi consommer local ?

Pour faire vivre l'économie locale et créer du lien

Comment ?

Identifier les alternatives qui existent autour de soi

Optimiser

Trouver sa routine qui permet de gagner du temps et d'optimiser les trajets lors des approvisionnements

Faire soi-même

Pour réduire sa dépendance : faire soi-même ses produits et cuisiner des produits bruts autant que possible

Que faire au potager ?

Apporter du compost et du fumier sur les bandes à cultiver

On peut commencer à faire germer les semis en pots

Faire germer les plants de pommes de terre

Planter les arbustes à petits fruits comme les cassisiers, les groseillers etc..



On se lance dans le compost ?



Nous devons diminuer les déchets dans la poubelle noire, le compost représente une bonne solution pour recycler tous les déchets verts et les déchets alimentaires. **Vous pouvez demander un composteur gratuit au semoctom et demander le kit**

<https://www.semoctom.com/web/fr/98-demander-un-equipement.php>

Quels déchets composter ?

- ▶ Les déchets de cuisine: épluchures, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc.
- ▶ Les déchets de jardin, s'ils ne sont pas utilisés pour le paillage, tontes de gazon, feuilles, tailles de haies, fleurs fanées, etc.
- ▶ Certains déchets de maison: mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur, etc.

Le droit...de se taire.



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE CABARA ET SOYEZ ALERTÉS



Mettez CABARA en favori !! ❤️



Nous vous invitons à visiter notre site Web. Vous y trouverez des informations complémentaires et des sujets d'actualité. Le site est sécurisé et régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos souhaits de rubriques nouvelles.

<https://www.cabara.org>

Equipe Communication :

- Déborah BÉNÉTAT ▪ Sébastien BLAZY ▪ Dominique CHORON
- Florence FOURNIL ▪ Stéphany LESAINT

Directeur de la publication : Thierry BLANC

6 rue de la Mairie – 33420 CABARA

Téléphone : 05.57.84.52.57

Télécopie : 05.57.74.99.83

Email : mairie.cabara@wanadoo.fr

Web : www.cabara.org



Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14h à 18h

Flashez ce Qr Code pour retrouver toutes vos informations sur le site web de Cabara

